

La LETTRE

Ligue
des droits de
l'Homme



Fédération
de Moselle



De la L.D.H.

Note d'information de la Fédération MOSELLANE

Octobre – novembre – décembre 2015

Numéro : 68

NOUS VOICI REVENUS AUX TEMPS SOMBRES DES FOUS DE DIEU

2 « Pas de cesse dans ce combat contre des frères... »

A.G. 9/11/15 RAPPORT MORAL

4 « Il nous faut faire mentir l'adage : droits des pauvres, pauvres droits... »

LA LDH INTRODUIT DIVERSES ACTIONS CONTENTIEUSES CONTRE L'ÉTAT D'URGENCE

7

APRÈS LE 13 NOVEMBRE

10 « C'est un acte de terreur et de vengeance commis par des jeunes hommes en uniformes... »

21^e UNIVERSITÉ D'AUTOMNE

12 « réussir à faire vivre l'égalité des droits avant tout... »

EUROPE : Qu'as-tu fait des droits de l'homme ?

3 « Ailleurs les barbelés fleurissent... »

A.G. 9/11/15 RAPPORT D'ACTIVITÉS

5 « 3200 heures de bénévolat environ deux temps pleins annuels... »

BULLETIN D'ADHÉSION

9 « La Ligue des Droits de l'Homme un espace de discussion et d'action... »

Pour votre sécurité, vous n'aurez plus de libertés.

LE TEMPS DU CITOYEN

11

« Le barrage a fonctionné grâce à la mobilisation de nombreux électeurs abstentionnistes... »

FAIRE BARRAGE AU FRONT NATIONAL

3 « Il nous faudra plus résolument encore porter le combat culturel... »

PLUS PERSONNE NE VOUDRA DE NOUS

7 « Le FN a demandé l'arrêt immédiat de tout accueil de migrants en France... »

NOUS N'EN AVONS PAS FINI AVEC LES DÉPLACEMENTS DES RÉFUGIÉS DANS LE MONDE

LES RÉFUGIÉS ONT BON DOS

8 « L'Europe n'en veut pas ils vont crever en silence... »

IL FAUT CHANGER LE CHEF DU VILLAGE

12 « Le chef du village ne peut pas voir le diable... »

NOUS VOICI REVENUS AUX TEMPS SOMBRES DES FOUS DE DIEU

Fous, parce qu'ils ignorent en général gravement les bases mêmes des religions dont ils brandissent l'étandard, et qu'ils caractérisent par des leitmotive souvent inventés.

Quant à leur Dieu, c'est toujours celui de la guerre : ils s'y retrouvent, quel que soit le côté dont ils viennent. Aux uns, qui ont remplacé le vieux yatagan par la moderne kalach, répondent les autres qui réclament à haut cris que soient affichées les « racines chrétiennes » de la France ou de l'Europe. Et ceux qui savent, qui ont à charge de conserver ou de répandre la sagesse éventuelle que peut véhiculer la pensée religieuse, restent impuissants à les faire taire.

Eh bien oui, il n'y a aucun doute sur les racines chrétiennes de la société européenne. De la décadence de l'empire romain à la fin du XVIII^e siècle, soit pendant près de 1500 ans, l'église chrétienne a assumé, en Europe, un pouvoir politique absolu et le contrôle complet de la société. Comment n'en aurions-nous pas gardé, à peine plus de deux siècles plus tard, de profonds stigmates ?

Mais s'il n'est pas question de nier cette ascendance, encore peut-on se demander s'il y a lieu d'en afficher de la satisfaction. Cette domination d'une église chrétienne, qui ne s'est imposée alors aux autres qu'à partir du moment où elle a bénéficié, parmi ses arguments, de la puissance des légions, a dès lors, promu la guerre comme moyen privilégié de conviction des âmes.

Guerre d'autant plus radicale qu'elle est plus fratricide, et qu'elle se mène contre ceux qui pensent presque, mais pas suffisamment « tout à fait », comme vous. Guerre, dès l'origine, d'un Irénée de Lyon ou d'un Tertullien de Rome contre les gnostiques, chrétiens certes, mais non pauliniens – et tant Irénée que Tertullien ne se sont jamais réellement battus contre le polythéisme romain. Guerres contre les Arianiens, les Nestoriens et d'autres, qui se recommandaient aussi de l'aventure chrétienne. Puis les Albigeois, puis les réformés : pas de cesse dans ce combat contre des

frères, et pas de limites au nombre de cadavres laissés en chemin.

Les croisades ne constituent pas un cas à part : certes convoquées à l'appel du Pape pour « lutter contre l'infidèle » – parce que seule l'autorité de l'Eglise pouvait alors fédérer les petits princes dispersés qui disposaient de la force armée et les faire combattre hors de leur propre jardin – il s'agissait alors bien plus de récupérer quelques arpents « qui étaient bien à nous puisqu'ils faisaient partie de l'empire romain », et non d'aller pourchasser l'hérétique dans ses terres arabiques. En revanche, on en a bien profité au passage pour passer au fil de l'épée le plus possible de chrétiens orthodoxes dans une Byzance dévastée : comme toujours, se débarrasser des plus proches. Et le Dieu de Montfort, autrefois chargé de s'y retrouver parmi les cadavres, est le jumeau de celui du « Gott mit uns » des ceinturons des barbares contemporains.

Aujourd'hui encore, l'ennemi, c'est le plus proche, l'autre monothéiste. Il ne vient pas à l'esprit de partir en guerre contre les Dieux hindous, qui relèvent pourtant d'une forme de pensée qui, plus éloignée de la nôtre, devrait nous faire d'autant plus horreur. Et dans tout cela, ce ne sont pas les religions elles-mêmes qu'il faut impliquer, toutes se réfèrent à la paix et au respect de la vie de l' « autre », quel qu'il soit, mais bien l'usage qu'en

font les fous, aujourd'hui fous de tendance chrétienne ou fous d'esprit musulman.

Pour vivre dans une société humaine enfin pacifiée, ce sont donc ces fous qu'il faut faire taire et neutraliser. Tout d'abord en éloignant la pensée religieuse de l'organisation de la société, puisque la croyance religieuse est de celles qui ne peuvent se négocier et conduire à des compromis, ces compromis qui sont les briques mêmes de la construction d'une société.

C'est très exactement ce que nous appelons la Laïcité, principe républicain, base nécessaire de l'organisation d'une société démocratique : est absolue la liberté de conscience de chacun de croire ou de ne pas croire à quoi que ce soit, et celle aussi d'organiser sa propre vie par ses propres moyens conformément à sa croyance. Mais l'organisation même de la société n'a pas à refléter, de quelque façon que ce soit, ce qui serait un impératif d'une croyance religieuse particulière. La société doit savoir se passer de Dieu, ou des Dieux, même si les individus, eux, peuvent en avoir besoin.

La Constitution de notre République rappelle cet impératif d'une organisation laïque de la société, et malheureusement c'est encore une lutte que nous devons mener pour qu'elle s'impose. La LDH est résolue à continuer à s'y impliquer entièrement, au travers de tous ses adhérents et de l'ensemble de ses activités.

Charles Roederer

LA LETTRE de la L.D.H



Note d'information
de la Fédération Mosellane

Numéro 68
Décembre 2015
Tiré à 200 Ex

Ligue des Droits de l'Homme
et du Citoyen
138, rue Marcadet 75018 PARIS
Présidente
Françoise Dumont
Directeur de la publication
Charles Roederer
Photocopie/Publication
3, rue Gambetta 57000 METZ
ISSN : 2103-3218



EUROPE : QUE FAIS-TU DE TES DROITS DE L'HOMME ?

Lorsqu'on lance une recherche par internet sur Schengen, on découvre une jolie petite ville Luxembourgeoise. Ensuite vient une question : qu'est ce que la citoyenneté européenne ? Un développement relativement court sur « l'espace Schengen » explique la libre circulation dans l'espace européen sans contrôle aux frontières. Il existe cependant des dérogations et des limitations pour les ressortissants de quelques pays membres de l'Union. D'autres pays n'adhèrent qu'à une partie de cet accord adopté en 1990 et mis en application 5 ans plus tard. Il est clairement prévu que chaque pays signataire peut rétablir ses contrôles aux frontières dès qu'il estime sa sécurité menacée.

Nous y sommes ! Cette décision a été prise par le gouvernement français avant les attentats du 13 novembre 2015 en raison de la tenue à Paris de la « COP 21 » vingt et unième rencontre sous l'égide de l'ONU pour trouver une solution au dérèglement climatique mondial. A la suite des terribles attentats de Paris les contrôles se sont considérablement renforcés. Près de 100 000 Lorrains qui travaillent chaque jour au Luxembourg, en Allemagne et en Belgique ajoutent à leur galère quotidienne des bouchons habituels en situation « normale » celle de l'état d'urgence et des files d'attente pour que les forces de l'ordre effectuent leur mission. Ailleurs les barrières de barbelés fleurissent pour endiguer le flot de réfugiés cherchant asile en Europe. Pour nous rassurer les images ne manquent pas et les déclarations sécuritaires et guerrières se multiplient pour exacerber le sentiment d'insécurité en cette période électorale aux enjeux incertains et surtout incompris par

une majorité de citoyens. Tout se mélange, les réfugiés, les terroristes, la délinquance, l'extrémisme religieux et un chômage massif qui ne cesse de croître dans notre pays ! Les grands principes s'effacent devant les grands sentiments comme le dit la chanson machiste de Guy Béart

Les « étrangers » qui n'adhèrent pas à l'Union Européenne, entrent dans un espace commun qui s'appelle l'Europe où des droits leurs sont acquis s'ils fuient des persécutions et des atteintes aux libertés fondamentales. Une fois entré légalement dans un pays membre de l'Union la liberté de circulation est de droit !

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, Convention Européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme et du Citoyen du Conseil de l'Europe adoptée en 1950 et le 7 décembre 2000 à Nice, signée par le parlement européen, le conseil et la commission de la Charte des Droits fondamentaux de l'Union Européenne forment le socle des droits fondamentaux dans une Europe compliquée du point de vue institutionnel et politique. Une Europe pathétique lorsqu'elle se trouve confrontée aux questions de société tout en se divisant lorsqu'il s'agit des intérêts nationaux en matière d'économie et de finance.

La Fédération de Moselle et la Section de Metz de LDH invitent Dominique Guibert, président de l'Association Européenne pour la Défense des Droits de l'Homme en février 2016 afin d'exposer et débattre de l'EUROPE des droits de l'Homme et du Citoyen. Une information sera communiquée pour la date et le lieu de cette rencontre.

Les Droits de l'Homme : variable d'ajustement ?



FAIRE BARRAGE AU FRONT NATIONAL

Partager la publication de la Ligue de l'Enseignement "Faire barrage au Front National"

À l'issue du premier tour des élections régionales, le Front National arrive en tête du scrutin dans six régions. Avec un taux d'abstention très élevé, le parti d'extrême-droite se félicite d'être aujourd'hui le premier parti de France. C'est une véritable gifle pour les partis républicains et, au-delà, une alerte pour tous les acteurs de la démocratie républicaine.

Pour la Ligue de l'enseignement, il n'est pas envisageable qu'une seule région soit présidée par un élu venant d'un tel parti. Une victoire du FN, renvoyant aux années les plus sombres de l'histoire de notre pays, aurait des conséquences dramatiques pour la France et ses habitants : repli de la scène internationale et européenne, division de la population, stigmatisation des plus fragiles, archaïsme économique et sociétal. C'est aussi l'étranglement programmé des associations et le reniement total des valeurs de la République : une laïcité instrumentalisée, une fraternité inexistante, des libertés menacées, une égalité des droits mise à mal.

À un moment où la cohésion, la confiance de toutes les composantes de sa population sont nécessaires, la France ne peut s'enfermer dans la peur.

Cette situation inédite nous conduit à appeler à voter au 2e tour et à faire barrage au Front National.

Nous appelons dans le même temps à un changement en profondeur de la vie politique nationale qui doit entendre les voix de celles et ceux qui ont le sentiment d'être abandonnés, reconnaître et soutenir l'imagination solidaire qui vit dans tous les territoires de la République.

En tant que militants laïques de l'éducation populaire nous sommes concernés. Il nous faudra plus résolument encore mener le combat culturel pour faire vivre les valeurs et les principes de notre République indivisible, laïque, démocratique et sociale, sur tous les territoires et dans tous les milieux sociaux.



ON NE NAÎT PAS CIToyEN OU CIToyENNE, ON LE DEVIENT

Nous continuons avec des fortunes diverses de participer à ce projet national.

Pour toute personne intéressée bénévolat pour l'organisation ou participation au concours téléphoner au 06 41 94 12 69 et encore ldh57@laligue.org



LDH METZ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 9 NOVEMBRE 2015

RAPPORT MORAL

Le rêve et la réalité

Nous sommes encore tous très jeunes et comme les hommes politiques nous pourrions indéfiniment solliciter des mandats (cf Juppé, Masseret et consorts) mais indéfectiblement droit de l'hommiste nous pensons que les jeunes générations dont l'avenir en dépend doivent prendre leur place au sein de la LDH avec de nouvelles idées et de nouvelles méthodes de travail. Si cela ne se fait pas... ?

Les discours nous le rappellent sans cesse nous sommes dans le pays des droits de l'Homme. Nous sentons que la société est traversée par de grands courants de solidarité, que la démocratie est florissante et que l'économie néo-libérale source de richesses pour tous donc d'égalité va permettre à la ligue de se reposer sur ses lauriers.

Comme le rêve ne correspond pas à la réalité, la LDH association politique généraliste a d'immenses responsabilités, elle pour qui les droits des uns ne sont jamais exclusifs des droits des autres.

Du fait de cette définition même, nous sommes attendus sur de multiples projets et malgré toutes nos qualités nous ne pouvons donner du temps pour tous ceux qui nous tiennent à cœur.

La coalition climat 21

Le plus urgent, mais il n'est peut être pas trop tard il reste trois semaines il faudrait s'associer à la coalition climat 21. Je n'ai pas trouvé de projets spécifiques sur Metz dans le cadre de cette coalition dont la LDH est membre mais peut être ai-je mal cherché puisqu'ATTAC participe au réquisitions des 196 chaises dans les agences bancaires c'est un appel à mettre fin au système organisé de l'évasion fiscale avec le message clair que **l'argent pour sauver le climat existe bel et bien : il est dans les paradis fiscaux !**. Je vous rappelle que la MAEC et la ville de Metz ont organisé des conférences les 10,13,17 et 21 et 24 novembre au grand grenier des Recollets.

En ce qui nous concerne, l'action pourrait se faire à plusieurs niveaux ; on pourrait organiser une marche sur Metz le 28 ou le 29 novembre en lien bien sûr avec d'autres associations mais il ne faut pas oublier que c'est également le week-end de l'université d'automne. On pourrait également projeter le film « this change everything » qui est apparemment libre de droit et peut être montré dans n'importe quelle salle, MJC ou autre, et être suivi d'un débat. Ou si nous n'arrivons pas à faire plus, nous pourrions au moins imprimer des affiches à coller dans tous les lieux d'affichage libre (la coalition climat 21 n'a

Au cours du mois de novembre nous allons être présents à Novéant dans le cadre de la semaine Afrique-Art, à Saint-Avold pour la semaine internationale de la solidarité ,et dans le lycée Georges de la tour à Metz et le lycée agricole de Château Salins avec l'exposition « Les Fous de République » qui relate la vie et l'œuvre de Jean Zay. Sans compter les réunions de travail pour la construction d'un projet de plateforme médico-sociale au centre ville dans le cadre du réseau des associations de solidarité messines.

À ces diverses activités nous pourrions à la demande du bureau national et du comité central et bien sûr si certains d'entre vous y trouvent de l'intérêt, ajouter quatre autres actions dont trois présentent un caractère d'urgence

Pour ces projets le travail préliminaire de mise en forme, les textes les affiches sont déjà disponibles il n'y a plus qu'à les imprimer et les diffuser.



Geneviève Grethen

plus les moyens financiers de le faire) et distribuer des tracts dans les écoles, à l'Université dans le hall des mairies etc. Il est vital de nous organiser très vite pour amplifier le mouvement pour la justice climatique. D'autant plus que F Hollande qui avait dit qu'il attendait une participation massive de la société civile veut maintenant fermer les frontières.

Ce qui est bien sur de la « com », sans fondements dans la réalité mais il semblerait que certaines délégations en provenance de pays qui vont subir le réchauffement climatique de plein fouet ont du mal à obtenir des visas.

Pourtant et même si nous apprécions de travailler au soleil en plein mois de novembre ce ne sera pas la peine de nous plaindre de l'arrivée de réfugiés climatiques dans 20 ans si nous n'avons

pas agi aujourd'hui, et la société civile est la seule force que les multinationales peuvent craindre.

Mais le mouvement pour une justice climatique est peut être durablement en place, nous voyons dans notre entourage chacun faire attention à sa consommation énergétique et à un niveau différent la province de Basse Autriche vient d'atteindre son objectif d'une énergie 100% renouvelable, ils avaient arrêté le nucléaire en 1978...

Assemblée générale 9 novembre 2015



mer un chantier régressif sur le droit du travail en chantier progressiste en lien avec la démocratie et la justice sociale.

Il nous faut faire mentir l'adage :

Droit des pauvres, pauvres droits.

Que pourrait on faire à Metz sur ce sujet ? Toutes les idées sont les bienvenues la seule que j'ai n'étant pas du tout une spécialiste en la matière serait de proposer à Dominique Guibert président de l'AEDH qui nous a rappelé samedi qu'il était prêt à venir à Metz en février, une conférence sur les actions possibles afin de réduire le dumping social à l'œuvre en Europe actuellement.

Le deuxième projet du national est beaucoup plus facile je pense à mettre en œuvre, le service communication de la LDH nous propose une série de tracts pour participer à la campagne des régionales. Je les trouve de qualité et à mon avis ils respectent bien notre idéal de citoyenneté. Il nous faudrait les diffuser par tous les moyens surtout électroniques dont nous disposons.

Troisième proposition de la LDH nationale, s'investir dans la réforme du droit du travail. Individuellement cela me pose problème car je pense qu'il y faut une très grande culture que je n'ai bien évidemment pas. La mission de la LDH serait de transfor-

La campagne des élections régionales

Convention d'Istanbul (violences faites aux femmes)

Quatrième action possible pour ceux qui sont particulièrement attachés aux droits des femmes, nous pourrions travailler à faire connaître la convention d'Istanbul, convention du conseil de l'Europe que l'état français a signé et ratifié en août 2014. Cette convention donne une définition contraignante de ce qu'est la violence à l'égard des femmes et rattache la question des violences à la question de l'égalité et des inégalités de genre.

Pour faire connaître cette convention, et puisque le 25 novembre est la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, nous pourrions organiser des rencontres avec les actrices et acteurs de terrain de la lutte contre les violences. Où mettre en place une formation pour les intervenants des permanences juridiques susceptibles de recevoir des femmes migrantes premières victimes des crises humanitaires et des migrations.

Pour faire connaître et rappeler sans cesse l'importance de ce combat le groupe de travail européen sur ce sujet propose de porter des vêtements orange tous les 25 du mois.

Il faut vous rappeler que en plus des réfugiés Syriens pour lesquels il n'y a aucun problème de non respect des droits bien que ce soit eux qui ont occupé le devant de la scène médiatique pendant quelques semaines, Metz à reçu 1800 réfugiés depuis le début de l'année et 62 d'un coup le 25 octobre en provenance de

Calais dans le cadre d'une stratégie de dispersion. Au vue de cette nouvelle politique, l'Ordre de Malte qui est une association plutôt modérée a publié un communiqué le 30 octobre dont le titre est : Calais, le droit mis en détention. Nous pourrions peut être aider ces personnes à constituer individuellement des dossiers pour porter plainte contre l'état Français si celui ci ne respecte pas la loi, l'efficacité d'une telle méthode pourrait peut être être supérieure aux manifestations et communiqués dont nous sommes coutumiers ?

Voilà déjà donc une grande diversité d'actions où nous pourrions nous investir dans les mois à venir en fonction des pôles d'intérêt de chacun. Je vais maintenant donner la parole à Annie pour un projet de la section à construire pour la fin du printemps.

Mais surtout ne nous laissons pas plus longtemps intoxiquer par un lavage de cerveau très bien orchestré par le 1% de la population mondiale qui a pris le pouvoir et qui nous présente l'avènement inéluctable d'une société qui exige de la population de sacrifier toutes les sécurités acquises comme une marche vers le progrès alors que ce n'est que le retour de la société du XIX ème siècle non plus une société de solidarité mais une société où les riches pratiquent la charité, il y a un siècle ils pensaient alors gagner le ciel le pensent ils toujours ?

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Section de Metz Activité depuis l'AG de novembre 2014

Activités de long terme

Les permanences :

Du lundi et du jeudi après midi : établissement des dossiers individuels pour des cas particuliers – prédominance des étrangers sans papiers, refoulés de l'OFPRA et de la commission des recours - avec comme conséquence des interventions multiples d'accompagnement ou de contacts (Préfecture, Avocats, Justice).

Valeurs de la République :

La section assure une activité permanente de formation dans des établissements scolaires, pour l'essentiel axées sur les valeurs de la République : Citoyenneté, Lutte contre les discriminations et connaissance de la laïcité : cette année, nous sommes ainsi intervenus dans des écoles, des collèges (Rabellais, Hauts de Blémont à Metz, Pierre Mendès France et Jules Ferry à Woippy), et des lycées (Lycée agricole de Château-Salins, Lycée Alfred Mézières à Longwy).

Laïcité :

Le cas particulier de la Moselle, au sein des « départements concordataires » conduit à maintenir, en étroite collaboration avec les autres formations laïques (tout particulièrement la Ligue de l'Enseignement et la FSU), une activité de contact avec les partenaires alsaciens et avec les pouvoirs publics régionaux et nationaux. Une large unité a pu se faire sur un cahier de revendications focalisé sur la suppression de l'obligation de l'enseignement religieux à l'école publique, et sa sortie, au primaire, de l'horaire de base de 24 heures, ainsi que sur la suppression du délit de blasphème. Ce programme minimum nous a amené, cette année, à être présents à 6 réunions de coordination à Strasbourg, et à des rencontres avec le Comité du Droit Local (Strasbourg), le Cabinet du Préfet du Bas-Rhin, ainsi qu'au Sénat avec un groupe de Sénateurs disposés à appuyer ces revendications, afin de préparer et d'accompagner une audition de l'Observatoire de la Laïcité, qui a largement repris nos idées.



Les évènements de janvier 2015 et les prises de position gouvernementales qui ont suivi ont conduit à envisager une intensification des actions de formation en milieu scolaire, qui risquent rapidement d'épuiser les moyens des associations impliquées. Un groupe de ces associations s'est constitué (LDH, Ligue de l'Enseignement, Couleurs gaies, les Profanes) pour définir et mettre en œuvre un module commun de formation des bénévoles amenés à intervenir, de façon à assurer la cohérence entre toutes leurs interventions. Cette action est en cours.

Réseau de solidarité :

A l'initiative de la LDH et de Médecins du monde, la très large majorité des associations concernées, dans le périmètre de la ville de Metz, par les actions de solidarité envers les plus démunis, se sont constituées en réseau en vue d'améliorer leur efficacité. Le but du réseau est de localiser et d'informer sur toutes les initiatives existantes, d'éviter les doublons et de mutualiser les moyens autant que possible. Des commissions ont été constituées pour traiter de l'existant et des possibilités d'amélioration, en liaison avec les organismes existants au niveau des collectivités locales, sur chacun des domaines où les solidarités peuvent s'exercer : information, alimentation, logement, vestimentaire, aide aux formalités, formation... La section pilote deux de ces commissions.

A l'issue de sa première année d'existence, le fonctionnement du réseau apparaît comme un succès : les difficultés de cohabitation entre associations qui peuvent se

trouver en concurrence sont réduites, et des réalisations effectives ont pu être mises en place. Un moment fort de cette activité a été la réalisation le 30 avril des « Assises de la solidarité » qui ont permis la coordination de l'action des associations avec celle des organismes publics concernés.

La participation de la LDH au réseau ne constitue pas un basculement dans une activité humanitaire qui n'est pas dans notre vocation : la LDH est là pour veiller à l'accès à leurs droits des populations démunies.

Groupe Théâtre et musique

Cette activité nouvelle est le fait d'un groupe de ligueurs africains, jouant des pièces ou chantant sur le thème des droits fondamentaux, des textes qu'ils ont eux-mêmes écrits, en référence à l'exil et aux manquements qu'ils ont subis, et qui les ont contraint à chercher la survie dans cet exil.

Cette activité correspond à un élargissement de la visibilité de

la LDH à tout un secteur de la population où elle était jusque-là ignorée : jeunesse et quartiers populaires, sensible à des modes de communication qui restaient largement ignorés de la LDH. La section est désormais très présente dans toutes les actions montées à Borny par la MJC et les associations qui s'appuient sur la BAM. Elle s'introduit maintenant de la même façon dans les quartiers populaires de Woippy.

Une quinzaine de représentations de la pièce de théâtre « Je suis un homme », qui avait été donnée à l'AG 2014 de la Ligue, ont été données dans l'année, à Metz et en région.

Cercle de Silence :

Participation place d'Armes à Metz les 30 de chaque mois.

La Lettre Mosellane :

Parution des N° 65, 66, 67

Activités ponctuelles

Novembre – Décembre 2014

Dans le cadre du « Novembre de l'égalité », organisé par la ville de Metz :

Expositions « La force noire; présence des Afriques, Caraïbes, et de l'océan Indien », du 6 au 23 novembre, à Metz, Hagon-dange, Thionville, Étain. Accompagnement de l'expo et conférences (M. Blanchard, M. Guillermond) à Metz et Hagon-dange

Manifestation pour la réhabilitation des fusillés pour l'exemple (avec La libre Pensée)

Avec IRTS Ban St Martin film : « Sur les toits » le 10 décembre

Janvier 2015

Mobilisation sur les manifestations de janvier suite à Charlie

Réunion à Luxembourg avec LDH Luxembourg et Ligue de l'Enseignement

AG de région à Nancy

Février

Chez ATD : Éducation et culture par Raymond Bayer – le 9.02

Intervention auprès du collectif 3A contre l'austérité – le 13.02 -

Lettre au préfet – sans réponse – Précautions si accident à Cattenom ? - le 19.02

Spartacus & Cassandra film et débat avec d'autres associations – le 26.02

Conférence-débat à Epinal : « Les non-morts pour la France »

Mars

Conférence débat avec la FOL à l'Hôtel de ville sur la Laïcité – le 18.03

La prison aujourd'hui – Comment s'en sortir ? Avec le Secours catholique – le 19.03

Avril

Avec le Cercle Jean Macé et le Conseil Municipal des en-

Avec Ensemble « contre la peine » : défense des condamnés en Indonésie (Serge Atlaoui) le 24 et le 25.04

Préparations des Ecolotrucks à Borny le 26 avril et de la fête du Chiffon rouge à Woippy le 1er mai.

Réunion régionale à Gérardmer

Assises de la solidarité le 30/4

Mai

Fête du « Chiffon rouge » - Stand – Théâtre

Participation au réseau des associations de solidarité à Metz fichier informatif des domaines d'activité respectif de chaque associations

Réunion débat

Réunion transfrontalière avec le PC sur l'évasion fiscale

Congrès de la LDH au Mans : deux participants

Juin

Réunion TAFTA avec ATTAC

Ecrite de la Fraternité: remise de prix à Waldweistroff et à Paris

Équipe théâtre : deux représentations à Epinal

Réalisation d'un album CD sur les Droits, par la même équipe

Juillet

Stand à Algrange

Réunion à St Avold : préparation de la semaine de la solidarité qui aura lieu en novembre.

Septembre

Avec AFPS :film : « La case prison »

Rassemblement le 12.09 : L'asile c'est un droit

Stand le 13.09 à la BAM avec le CD « Je rêve de mes droits » aux « Flâneries de Borny »

Réunion régionale à Golbey

Octobre

Participation à la marche des libertés (podemos) à Metz.

Luxembourg LDH – Prisons

Préparation de la semaine de la solidarité à Saint Avold (14-22 novembre)



PLUS PERSONNE NE VOUDRA DE NOUS

Après les attentats de Paris, les migrants aussi ont peur !

-« C'est pas possible, c'est un cauchemar, plus personne ne voudra de nous en Europe » déclare avec inquiétude ce jeune kurde venu de Syrie, à Calais.

Il vient d'apprendre qu'un passeport syrien a été découvert auprès du corps de l'un des terroristes...sans attendre les réponses, les appels à la raison, l'amalgame n'a pas tardé à faire surface dans une partie de l'opinion publique, et à travers les médias.

Pourtant, nous le savons bien, ceux qui ont commis ces crimes inqualifiables, parce qu'il n'y a pas de mots pour les dire, sont exactement ceux que les réfugiés fuient, et pas l'inverse !

Dans cet endroit qu'on appelle « la jungle » les migrants ont témoigné leur soutien au peuple français, en hommage à toutes les victimes de la barbarie, mais la méfiance s'est développée, un peu partout, là-bas, comme ici, comme ailleurs.

Les Droits de l'Homme ont été touchés au cœur... Quelles conséquences, pour le vivre ensemble, pour la démocratie, pour l'avenir immédiat, certes, mais également pour tout ce qui est à venir ?

Après le temps de l'émotion, justifiée, indispensable, doit venir le temps de la réflexion.

Comment, alors que l'enjeu est notre avenir collectif, et bien au-delà, celui de toutes les démocraties, faire entendre la voix des Droits de l'Homme, ces Droits communs pour toute l'humanité ?

Sur ces actes de barbarie, sur ce qu'ils entraînent comme décisions à prendre par ceux qui gouvernent notre pays, sur le difficile équilibre à trouver entre sécurité des citoyens et respect des libertés, sur les risques de dérives possibles si nous n'y prenons pas garde, la ligue des Droits de l'Homme s'est exprimée, et son message rendu public. Je ne peux ici, que saluer la détermination,



Un partie de la jungle de Calais

la justesse, le discernement et le courage de cette parole !

Devant les réactions de crainte, de défiance, après les attentats du 13 novembre, le Haut-commissariat de l'ONU, a appelé les Etats à ne pas revenir sur leurs promesses d'accueil de migrants et réfugiés.

Portées et exaltées par le Front National, les idées reçues sur les migrants font leur chemin.

Relayés par certains médias, ou réseaux sociaux, les amalgames et raccourcis de toutes sortes s'affichent, ici et là, n'hésitant pas à désigner les étrangers comme responsables de tout ce qui aujourd'hui va mal dans notre pays ; suite aux attentats, le FN a demandé l'arrêt immédiat de tout accueil de migrants en France

Dans les sociétés primitives, le sacrifice du bouc émissaire était impératif pour conserver l'ordre public ; pour le parti d'extrême droite, il varie selon les époques, le juif, l'arabe, le communiste, aujourd'hui le migrant, l'étranger, demain...

Après les attentats, les réfugiés ne doivent pas devenir des boucs émissaires !

Dans ce temps sombre et difficile pour la démocratie, la Ligue des Droits de l'Homme met en garde les citoyens que nous sommes, contre les risques de divisions, de repli sur soi, d'hostilité à l'égard de ceux, qui, pour fuir la guerre, la torture, les violences, frappent aux portes de l'Europe, et à notre porte.

Les migrants et les réfugiés ne sont pas une menace, ne laissons pas s'installer les idées véhiculées par ceux qui distillent la peur.

La vraie menace, c'est la haine de l'autre, la fraternité n'est pas une menace. !

Françoise Maix

La LDH introduit diverses actions contentieuses contre la prorogation de l'état d'urgence

La prorogation de l'état d'urgence ne peut être la réponse aux attentats du 13 novembre, comme la LDH et de multiples organisations ont déjà pu l'exprimer par un appel unitaire du 25 novembre dernier. De multiples mesures prises sur son fondement, telles des assignations à résidence ou encore des perquisitions, ont déjà démontré les dérives inhérentes à ce régime d'exception.

La LDH, représentée par maître Spinosi, a donc décidé d'introduire un recours pour excès de pouvoir à l'encontre du décret du 14 novembre 2015 et de la circulaire du 25 novembre 2015 organisant l'application de cet état d'urgence. A cette occasion, la LDH proposera à la haute juridiction administrative de transmettre au Conseil constitutionnel trois questions prioritaires de constitutionnalité portant sur la conformité des règles régissant l'assignation à résidence, les perquisitions et les restrictions à la liberté de réunion au regard des graves atteintes portées aux libertés fondamentales constitutionnellement garanties.

Parallèlement, la LDH interviendra volontairement ce vendredi 11 décembre en soutien de sept recours contre des décisions d'assignation à résidence portés devant le Conseil d'Etat statuant en référé.

La LDH se réserve en outre la possibilité, en cas de renouvellement de l'état d'urgence, d'engager toute nouvelle action contentieuse à son encontre.

Paris, le 10 décembre 2015.

NOUS N'EN AVONS PAS FINI AVEC LES DÉPLACEMENTS DES RÉFUGIÉS DANS LE MONDE

Le rapport 2014 du HCR (Haut-Commissariat pour les réfugiés des Nations-Unies) mis en ligne le 18 juin dernier, précise qu'en 2014 le nombre de personnes réfugiées ou déplacées sur la planète s'est élevé à... 60 millions ! Et il est intéressant de voir à quel point les pays riches n'absorbent qu'une infime partie de ces flux, comparé aux pays pauvres : « additionnés, les États-Unis et la France comptaient 760 000 réfugiés l'an dernier.

L'Éthiopie de son côté, par exemple, en a accueilli environ 665 000, la plupart venant de Somalie ou du Sud-Soudan

Précisons encore que ces vagues de réfugiés n'en sont qu'à leur début. Le nombre de réfugiés climatiques dû à l'élévation du niveau des océans, aux sécheresses et aux catastrophes climatiques, est estimé à près d'un milliard dans les 50 prochaines années

LES RÉFUGIÉS ONT BON DOS

L'été fut chaud,

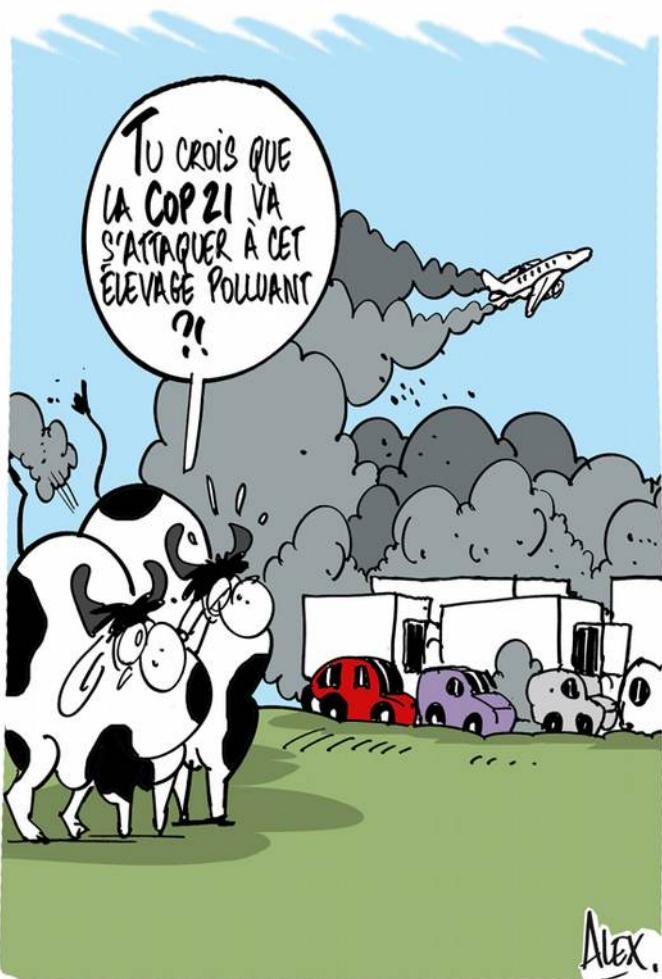
Il règne en cet été de feu une odeur malsaine. J'ai débranché le poste de radio, coupé les infos... Et puis par un jour pluvieux d'août, j'ai craqué et tourné le bouton. Personne n'est parfait, je m'étais pourtant promis de ne plus assister au spectacle affligeant du journal télévisé, bien mal m'en a pris, je n'ai pas été déçu !

Les réfugiés ! Ils n'avaient que ce mot les journalistes mortifères chargés de véhiculer la peur et la haine en lisant leurs papiers certifiés par une rédaction servile. On balançait entre détestation xénophobe et compassion culpabilisante. Bref, détourner l'attention du peuple en faisant appel au pathos. Les réfugiés, oui, mais pas n'importe lesquels. Dites-vous bien qu'ils en veulent, qu'ils en ont besoin, mais des formés, des politiquement corrects, des réfugiés propres sur eux, capables de travailler rapidement et de repeupler l'Europe vieillissante en panne de fécondité.

Comment faire passer la pilule au bon petit peuple en vacances ? Mise en scène réglée, même pas besoin de l'orchestrer, le scénario est déjà écrit. Un bateau coule, un de plus, un camion chargé d'hommes en quête de liberté monnayée transportant leurs cadavres. La boîte sanglante à faits divers s'ouvre et le politique récupère l'opportunité pour mettre l'opinion publique dans sa poche en se faisant passer pour un Saint-Bernard.

Lire entre les lignes, comprendre ce qui n'est pas dit, tel est ce que l'on doit deviner. Dépasser le factuel, même le plus horrible et comprendre où l'on veut nous mener. Pendant ce temps, des centaines de réfugiés s'entassent dans des camps insalubres aux frontières des pays en guerre. L'Europe n'en veut pas, ils vont crever en silence, ils n'auront droit à aucune ligne d'aucun journal. Ils n'intéressent personne, ni sur un plan géopolitique, ni sur un plan économique.

L'été fut chaud et sec. Par Peyo, LEA septembre 2015



« JE SUIS UN HOMME »

Proposée par la troupe

« HORIZON THÉÂTRE

Fiche de présentation de la pièce

Origine de l'aventure :

Soutenue par la Ligue des droits de l'Homme :

- Un groupe d'africains, principalement congolais
- Une envie de théâtre de l'un d'eux
- Un texte écrit et élargi à partir de son histoire

Auteur :

Hance Wilfried Otata, étudiant à l'université de Metz doctorant

« amoureux » de Koltès, il s'empare de l'histoire et la rend universelle autour du thème central de la dictature et de l'exil : causes et conséquences, violence du départ et désir de retour...

Acteurs amateurs :

Cinq hommes congolais âgés de trente à quarante ans, exerçant dans leur pays les professions de journaliste, informaticien, cadre commercial, comptable... Une femme militante LDH

Mise en scène :

Hance Wilfried Otata et la collaboration du metteur en scène : *Jean Poirson*.

Durée/décor :

Représentation de 25 à 30 minutes, jouée simplement sans décor particulier, en laissant place et force au texte.

Thème/message : les titres des cinq scènes évoquent le thème

- 1 Je suis le chef
- 2 Une peur d'état
- 3 Les ennemis du chef
- 4 La peur d'une mère
- 5 Tout est mal qui finit mal

Final fort et synthétique, donné sous plusieurs formes

Le message porté :

Qui est la motivation première des acteurs et de la LDH.

- Éclairer la place des étrangers « demandeurs d'asile » ils sont là après un vécu violent et le désir de retour au cœur.
- Faire comprendre et vivre de l'intérieur ces situations d'exil et lutter contre les préjugés et le racisme.

- Mettre en lumière l'Homme face à des régimes autoritaires, où celui-ci est en danger pour défendre ses droits.

Le message peut permettre en fin de représentation, d'ouvrir le débat avec la salle.

Retours de spectateurs :

Texte fort : simple, facile, explicite, dense, intense...

Jeu d'acteurs : criants de vérité, vrais dans leurs rôles, ils incarnent une réalité vécue...

Réactions : prise de conscience, résonance, émotion...

Souhaits :

- Élargir l'équipe à d'autres origines culturelles.
- Continuer à se faire plaisir en portant et partageant ce message de tolérance et solidarité.

Contact : 06 41 94 12 69

ADHÉSION ANNÉE 201

VOS COORDONNÉES

Cotisation : les tarifications

Les revenus à prendre en compte sont les revenus mensuels courants de l'adhérent.
Vous pouvez opter pour la cotisation couple, simple option pour deux personnes vivant à la même adresse, permettant de prendre en compte le total des revenus des deux adhérents.

Option cotisation « couple »

Tranche	Revenu mensuel	OPTION 1 Règlement annuel par chèque	OPTION 2 Règlement mensuel par prélevement
1	jusqu'à 500 €	5 €	pas de prélevement possible
2	jusqu'à 1 000 €	20 €	1,70 € / mois
3	jusqu'à 1 500 €	60 €	5,05 € / mois
4	jusqu'à 1 750 €	75 €	6,35 € / mois
5	jusqu'à 2 250 €	85 €	7,15 € / mois
6	jusqu'à 2 600 €	95 €	7,95 € / mois
7	jusqu'à 3 000 €	110 €	9,25 € / mois
8	jusqu'à 3 500 €	135 €	11,35 € / mois
9	au delà de 3 500 €	195 €	16,35 € / mois

Cotisation

€

€

€

Envoyez ce bulletin à la Section de votre choix : adresses en dernière page

Mentions légales :
Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, en vous adressant au siège de notre organisation, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, demander leur rectification ou suppression ou vous opposer à ce qu'elles soient archivées ou détruites. Dans ce dernier cas, les informations vous concernant seraient alors conservées à l'usage exclusif de notre organisation.

SECTION :

Prénom :

Mme M. Nom :

Date de naissance :

Mme M. Nom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Prénom :

Mme M. Nom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Prénom :

Mme M. Nom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Prénom :

Mme M. Nom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Prénom :

Mme M. Nom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Prénom :

Mme M. Nom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Prénom :

Mme M. Nom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Prénom :

Mme M. Nom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Prénom :

Mme M. Nom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Prénom :

Mme M. Nom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Prénom :

Mme M. Nom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Prénom :

Mme M. Nom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Prénom :

Mme M. Nom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Prénom :

Mme M. Nom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Prénom :

Mme M. Nom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Prénom :

Mme M. Nom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Prénom :

Mme M. Nom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Prénom :

Mme M. Nom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Prénom :

Mme M. Nom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Prénom :

Mme M. Nom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Prénom :

Mme M. Nom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Prénom :

Mme M. Nom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Prénom :

Mme M. Nom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Prénom :

Mme M. Nom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Prénom :

Mme M. Nom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Prénom :

Mme M. Nom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Prénom :

Mme M. Nom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Prénom :

Mme M. Nom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Prénom :

Mme M. Nom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Prénom :

Mme M. Nom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Prénom :

Mme M. Nom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Prénom :

Mme M. Nom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Prénom :

Mme M. Nom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Prénom :

Mme M. Nom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Prénom :

Mme M. Nom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Prénom :

Mme M. Nom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Prénom :

Mme M. Nom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Prénom :

Mme M. Nom :

Date de naissance : _____

Prénom : _____

APRÈS LE 13 NOVEMBRE LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

C'est un point de vue, une manière pour moi de pouvoir extirper une part d'angoisse après ce qui vient de se passer le vendredi 13 novembre 2015 à Paris. Adhérent de la Ligue des Droits de l'Homme, militant syndical et acteur de la vie culturelle je cherche et j'agis depuis longtemps en trouvant quelquefois les moyens de vivre plus fraternellement. C'est une utopie aussi forte que d'espérer l'application de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 dans tous les Etats du monde.

Comme chacun d'entre-nous je suis bouleversé et choqué par ce que nous venons de vivre, par ce que nous vivons maintenant et inquiet pour ce que nous allons vivre demain. Mon état mental a souvent été proche de la sidération. Cette tragédie affecte tout ce qu'il y a « d'humain » en nous. Ces personnes assassinées, souvent jeunes, d'une beauté lumineuse que l'on peut voir dans les journaux ou sur les sites d'informations me plongent dans une grande tristesse. Leurs parents, leurs amis, leurs collègues souffrent de cette absence injuste et absurde. C'est un crime de

masse qui vient d'être commis et qui nous renvoie à l'histoire. C'est ma compagne qui m'a donné une comparaison possible pour notre pays : Oradour sur Glane, ce bourg martyr où furent massacrés des enfants, des femmes et des hommes sans aucune distinction. C'était un acte de terreur et de vengeance commis par de jeunes hommes en uniforme. Ils se croyaient des soldats alors qu'ils n'étaient que des assassins agissant sous les ordres d'une idéologie et d'un Etat totalitaire.

On peut toujours recenser dans l'histoire, la plus longue comme la plus récente, les crimes et les atrocités commises au nom d'une cause, d'un idéal, d'une doctrine, d'un désir de conquête et de domination. On peut comprendre au sens d'expliquer, mais rien ne peut se banaliser⁽¹⁾ et se justifier lorsqu'on assassine, torture, déporte, réduit en esclavage. L'histoire diront certains est une tragédie, je le pense aussi ! Heureusement, il existe aussi des raisons d'espérer en s'opposant et en résistant de toutes nos forces à ces puissances mortifères.

« Nous sommes en guerre »

déclare le Président de la République ! Ces mots sont terrible mais après ce qui vient d'arriver, il me semble difficile de les contester. Ce n'est pas une « nouvelle guerre » car cela fait longtemps que les conflits du Proche et du Moyen-Orient s'exposent dans les médias comme une réalité sans issue. La guerre dont nous sommes les témoins et les acteurs se livre maintenant sur notre territoire, dans nos espaces publics, à nos portes. C'est une guerre clandestine faite pour terroriser, effrayer, pour nous dresser les uns contre les autres. Elle a pour but de nous affaiblir pour que nous abandonnions nos valeurs, nos modes de vie. Pour que nous nous replions sur nous-mêmes en regardant l'autre, le voisin, comme un adversaire, un ennemi. Ils ne parviendront pas à leur fin si nous renforçons notre citoyenneté et ne renonçons pas

à notre vie sociale, culturelle, sportive. Si nous faisons de notre diversité une richesse alors qu'elle est présentée comme un obstacle. La raison et la solidarité l'emporteront sur la haine et la violence.

J'exprime ma gratitude à tous ceux qui ont agi et continuent de le faire pour soigner, soutenir les victimes des crimes. Je soutiens le fait qu'il faut se protéger et mettre hors d'état de nuire les assassins et leurs commanditaires. Autant je rejette l'idée de la loi du talion et de la vengeance autant je reconnaît le principe essentiel de la légitime défense. Les forces de sécurité doivent être soutenues et il est important que la nation leur exprime notre reconnaissance en même temps qu'elles doivent porter très haut les valeurs de notre République.



Pour se défendre le Président de la République,

le Gouvernement en appellent à l'unité nationale et ont proclamé « l'état d'urgence » qui vient d'être prolongé d'un trimestre par le Parlement. Le Président de la République envisage également de modifier la Constitution afin de l'adapter à la situation présente sans que l'on sache vraiment de quoi il peut s'agir. Ce projet trop lié à l'immédiat provoque de la confusion dans les esprits et peut ressembler à une manœuvre politique.

L'état d'urgence je l'ai vécu j'en garde un souvenir vague mais il reste cette sensation « d'années de plomb », de violence et de méfiance dans nos cités. L'année des « ratonnades » dans les rues de Metz et à Paris. Le deuil dans ma famille d'un jeune homme de 21 ans, cheminot dans le civil, soldat appelé, mort dans une embuscade d'une guerre qui ne disait pas son nom.

Le 11^{ème} arrondissement de Paris représente notre communauté humaine encore capable de vivre librement dans le brassage de ses populations. Cela doit-il continuer ? Serons-nous capables d'ouvrir nos portes comme l'ont fait ses habitants pour les victimes des attentats ?

L'état d'urgence **NOUS** appelle à de nouvelles responsabilités : (*voir page suivante*)

Le « NOUS » est universel et singulier !

Le « NOUS⁽²⁾ » se dissout lentement dans le repli des attaches individuelles, des pensées préfabriquées. Il s'invente des identités fantasmatiques dans un roman religieux et historique pour justifier l'entre-soi et rejeter la diversité et la complexité du vivre ensemble – partout, ici et maintenant.

Des millions de personnes cherchent refuge pour échapper à la violence, à la misère, aux multiples despots érigés en système politique et économique. Ils sont eux aussi victimes de guerres qu'ils n'ont pas souhaitées. Le terrorisme se nourrit et s'engendre de la guerre. Les fanatismes et les travers pervers d'individus ignorants et agressifs trouvent dans le chaos l'occasion d'assouvir par la haine leur violence morbide. On ne peut le tolérer et il est juste qu'une société se protège en ayant conscience de ses propres imperfections et de toutes les dérives possibles dans les moments de tensions extrêmes.

En face de la restriction des libertés et de mesures exceptionnelles visant à combattre le terrorisme, les textes fondateurs de notre « contrat social » l'égalité et l'universalité des droits ne sont pas des chiffons de papier ou de douces utopies pour d'angéliques irresponsables.

C'est la raison pour laquelle je demande que pendant la mise entre parenthèse de nos libertés, des instances de protection des droits de l'homme et du citoyen puissent voir le jour dans *1 Hannah Arendt dans le procès Eichmann évoque la « banalité du mal » il s'agit du bourreau, un individu agissant « banalement » et non du mal en tant qu'acte de destruction qu'elle n'a jamais considéré comme un fait banal.*

2 BERNARD NOËL le monologue du nous. Mis en scène par Charles Tordjman au théâtre « sortie Ouest » de Béziers

chaque département de notre pays. L'initiative doit en être publique, sous la responsabilité de l'Etat. Composés de magistrats, d'avocats, d'élus et de représentants de la société civile, ces comités ne seront pas constitués pour faire obstacle à l'action de sécurité et de protection de la population mais ils seront un recours, une vigie capable d'alerter et de se protéger de toutes les dérives pouvant naître de cette période angoissante. Je n'ignore pas les difficultés mais il est indispensable que la citoyenneté s'exprime autrement que par la passivité ou la soumission et à l'arbitraire toujours possible.

Si les pouvoirs publics renoncent à ce projet c'est aux organisations constituées sur la base de nos principes républicains de les mettre en place.

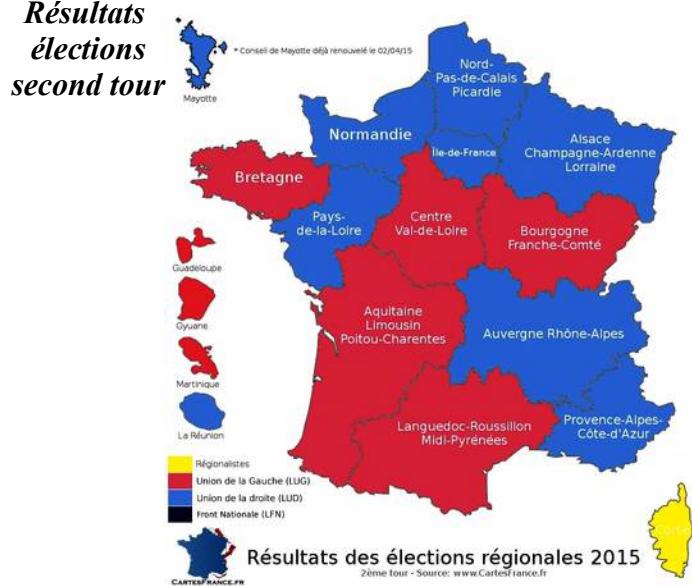
Les cyniques et les réalistes de l'ordre en bataille pourront toujours critiquer et se moquer d'une telle proposition en évoquant les commissions multiples dans notre histoire qui n'ont servi qu'à se donner « bonne conscience ». La lutte contre le terrorisme ne peut être qu'un slogan guerrier s'il ne contient pas les valeurs justifiant son éradication. La conscience et la bonté sont peut-être la source même d'un monde plus juste et solidaire. Il n'est pas question d'y renoncer car ils auront gagné !

Raymond Bayer

Résultats élections premier tour



Résultats élections second tour



LE TEMPS DU CITOYEN

Les élections régionales ont donné à notre nouvelle région dont on ne connaît pas encore le titre une majorité permettant d'éviter le risque d'un exécutif dirigé par le Front National arrivé en tête au premier tour de cette élection. Le barrage a fonctionné grâce à la mobilisation de nombreux électeurs abstentionnistes du premier tour et du transfert important des voix des électeurs du Parti Socialiste. Jean-Pierre Masseret c'est maintenu malgré les injonctions et les appels de son camp politique et de nombreux acteurs de la vie publique. Il conserve son score en sachant que ceux qui ont voté pour lui ne sont pas les mêmes que ceux qui ont voté pour sa liste au premier tour.

Tout le monde semble satisfait sans afficher pour autant des airs de triomphe ! Cela se comprend et chacun peut faire les comptes en observant les résultats, commune par commune.

Nous nous sommes déjà exprimés dans ces pages sur la réforme territoriale incomprise et la « crise de la citoyenneté », on pourrait ajouter les terribles attentats, l'état d'urgence, le chômage...

On peut être rassuré par ce que certains appellent le « sursaut citoyen » mais il convient de rester éveillé, de s'interroger sur les raisons de cette situation et poursuivre inlassablement notre travail de militants des droits de l'homme et du citoyen. Les nouvelles échéances vont vite arriver et nos problèmes, qu'ils soient nationaux ou internationaux, ne vont pas disparaître par la nouvelle configuration régionale.

Alors citoyens nous en sommes qu'au début et il faut continuer le combat !

IL FAUT CHANGER LE CHEF DU VILLAGE

Dans le village de ma mère on dit souvent que le chef du village ne voit pas le diable. Ce qui est bizarre c'est que peu de villageois se posent la question de savoir pourquoi il ne le voit pas ?

Évidemment le chef du village ne peut pas voir le diable parce que c'est lui qui règle les problèmes du village et des villageois ; il prend les décisions ; bref c'est lui qui a le dernier mot.

Quand j'étais petit je me disais que tous les chefs de village étaient des vieux avec les cheveux blancs, des personnes très âgées. Mais après j'ai compris qu'on commence jeune et on ne vieillit, qu'avec l'expérience : une fois vieux et fatigué il faut transmettre le bâton aux jeunes villageois pour assurer les règles du village..

Sauf que dans ce village, avant de passer chef du village il faut affronter quatre épreuves qui sont :

- la danse du feu
- la nage du MPU WA MAMMBA serpent qui nage dans une rivière ou un fleuve en laissant flotter sa tête en surface
- la traversée d'une rivière ou d'un fleuve dans une coque d'arachide.
- Affronter le diable pour ne pas le voir parce que celui-ci cause souvent beaucoup de problèmes dans le village

Parmi les épreuves citées ci-dessus il n'y en a que deux, la danse du feu et la nage du mpu wa mamba.

Les autres épreuves n'existent pas, ce sont des utopies

« Les jeunes peuvent jouer au tam-tam pour faire danser aussi les vieux et aussi tout le monde. »

Résumé du conte présenté à l'assemblée générale de la section de Metz le 9 novembre

Richard MAHOUNGOU Comédien/conteur

Contacts : 0761895519 mahoungourichard@yahoo.fr

21^e UNIVERSITÉ D'AUTOMNE Sidney, Juvence, Gildo

Penser l'antiracisme, pour une contre offensive. Voilà un thème d'une importance capitale développé deux jours durant à la 21^e Université d'automne de la ligue des Droits de l'Homme avec la dextérité des intervenants. De prime abord, Jean Pierre Dubois Président d'honneur de la Ligue de Droits de l'Homme nous a permis d'entrée de jeu de mieux appréhender l'essentiel de son message résumé autour d'un combat commun et uni. Il faut que nous travaillions ensemble pour pouvoir agir demain. Tel un appel lancé pour réveiller nos forces collectives afin de mieux combattre ce mal qui ronge l'humanité. Le racisme existe, sa pratique est antérieure et ses victimes sont plus que nombreuses. La réalité est que la portée du racisme étrangle aujourd'hui avec énergie la notion du vivre ensemble, la culture et la religion ne sont point épargnées. Nous vivons dans une société où la racialisation ne cesse de s'aggraver. Nous jeunes ligueurs comprenons ainsi la nécessité d'une bataille des idées au-delà des mots. Engagés dans la défense des Droits de l'Homme, notre devoir est aussi celui de nommer les racismes, les identifier et apporter une réponse à toutes ses formes. Ceci pour réussir à faire vivre l'égalité des droits et avant tout, comprendre que le racisme est construit historiquement et politiquement. On doit donc parler de tout, on doit savoir parler de tout et on doit pouvoir parler de tout. Nous vivons un moment où ne pas dire les choses est plus couteux que les dire, nous a laissé entendre le sociologue Eric Fassin. La responsabilité de l'Etat face au racisme devrait être d'une importance capitale, hélas n'est-il pas le premier ennemi à nommer ? Dans une France où la géographie de la couleur est aujourd'hui une réalité pouvons-nous donc parler d'échec ?

Face à ce mal on observe bien la différence entre les promesses faites par la république et les réalités des faits vécus.

Enfin, l'université d'automne à une fois de plus ravivé notre flamme de ligueur et nous sommes satisfaits de la connaissance acquise.

Composition des BUREAUX

Fédération mosellane

Président
Charles ROEDERER
Vice présidente
Sophie BOURGOGNE

Les sections

FORBACH-MOSELLE EST

Présidente
Sophie BOURGOGNE
Secrétaire
Jean IMBAUT
Tresorière
Hélène IMBAUT

METZ

Présidente
Geneviève GRETHEN
Vice-président
Daniel DÉBATISSE
Secrétaire
Hélène LECLERC
Tresorier
Charles ROEDERER

Nous recueillons toujours les numéros de LDH Info et Hommes et libertés dont vous n'avez plus l'utilité, ils nous permettent de faire découvrir la LDH à de futur ligueurs.

Merci par avance pour votre collaboration

Ligue
des droits de
l'Homme



ANTENNE de THIONVILLE
Maison des associations Raymond Queneau
5, place de la Gare - 57100 THIONVILLE
Tél: 03 82 82 97 14
ldh.thionville@gmail.com
<http://www.ldh-france.org/section/thionville/>

L.D.H. METZ
3, rue Gambetta
57000 METZ

Tél: 06 41 94 12 69 ldh57@laligue.org
<http://www.ldh-france.org/section/metz/>